



## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2017

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises par délégation confiée par le Conseil Municipal en date du 14 avril 2014.

Fi-2016-DM45	25/11/2016	Tarifs des droits de place de la fête patronale à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2017			
		ELEMENTS	UNITE	TARIFS 2016	TARIFS 2017
		les 100 premiers m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	0,69 €	0,70 €
		de 101 à 200 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	0,54 €	0,54 €
		supérieur à 201 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup> /jour	0,43 €	0,44 €
		jeux	forfait/jour	3.75 €	4.00 €
		Occasionnel forain	forfait/jour	40,00 €	45,00 €
Fi-2016-DM55	29/11/2017	Tarifs droits de place des marchés hebdomadaires à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2017			
		ELEMENTS	UNITE	TARIFS 2016	TARIFS 2017
		Banc simple	mètre linéaire/par marché	0,70 €	0,71 €
		Banc double	mètre linéaire/par marché	0,90 €	0,91 €
		Banc simple	mètre linéaire/par marché	0,38 €	0,39 €
		Banc double	mètre linéaire/par marché	0,48 €	0,49 €
		Droit fixe électricité	par marché	0,85 €	0,90 €
Camion stationnement régulier et répéter sur l'année	par emplacement	9.00 €	10.00 €		
Fi-2016-DM58	13/12/2016	Migration du logiciel Webdette en mode hébergée attribuée à la société SELDON FINANCE pour un montant de 1 000.00 € HT avec un abonnement pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 950 € avec une remise de 50% la 1 <sup>ère</sup> année			
MPPA-2016-DM53	19/12/2016	Annule et remplace la décision MPPA-2016-DM48 Avenant à un marché de travaux pour la mise aux normes accessibilité et rénovation thermique de la mairie à la menuiserie SAS Chapuis pour un montant de 2 220 € HT portant le marché à 15 984 € TTC (goulotte pour masquer câble électrique)			
MPPA-2016-DM54	16/12/2016	Marché de prestations de services pour le transport et la mise à disposition de bennes, suivi agronomique, plan prévisionnel et épandage des boues d'épuration à la société BM Environnement pour le lot n°1 relatif au transport et à la mise à disposition de bennes pour un montant maximum annuel de 60 000 € HT, à la société SUEZ ORGANIQUE pour le lot n°2 relatif au plan d'épandage des boues d'épuration pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT renouvelable dans la limite de 3 fois maximum			
MPPA-2016-DM55	16/12/2016	Marché de prestations d'assurances statutaires attribué à SOFAXIS/CNP assurances pour un montant global annuel de 64 387.67 € pour une durée de 5 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2017			
ASSU-2017-DM01	18/01/2017	Indemnités d'assurance complémentaire de 2 050.70 € versée par GAN Assurances au titre du vaporisateur de CO2 de la station d'eau potable endommagé lors du dégât des eaux du 22/07/2016			
ASSU-2017-DM02	24/01/2017	Indemnités d'assurance de 3 778.40 € versée par GAN Assurances au titre de la borne électrique du marché endommagée le 25/09/2016			
MPPA-2017-DM01	12/01/2017	Avenant à un marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité et de rénovation thermique de la mairie à la SAS DSL : l'avenant n°2 au lot n°6, plâtrerie, peinture faux			

		plafonds est entériné pour un montant de 2 142.30 € HT, portant le marché à 41 522.38 € TTC.
MPPA-2017-DM02	24/01/2017	Avenant à un marché de prestations intellectuelles pour la maîtrise d'œuvre de mise aux normes d'accessibilité et de rénovation thermique de la mairie à Agence Ampère / 2C Ingénierie / Eurl Guy Courage / BET BEBC: l'avenant n°2 d'un montant de 1 732.95 € HT actualisant les honoraires de l'équipe de maîtrise en raison des travaux supplémentaires est entériné. Les travaux supplémentaires s'élevant à la somme de 20 387.64 € HT, le taux de rémunération étant fixé à 8.5 % ; le forfait définitif de rémunération s'élèvera donc à 22 766.24 € HT.
MPPA-2017-DM03	24/01/2017	Marché de fournitures et de services : l'accord-cadre à bons de commande de fourniture de carburant et combustible est attribué pour une période initiale d'un an. Les marchés peuvent être reconduits tacitement 2 fois. La durée totale des marchés ne pourra excéder 3 ans. Les lots 1, 2 et 3 sont attribués aux Etablissements Jourlin avec des seuils maximums annuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 1 : 25 m3 (42€ HT/m3)</li> <li>- Lot 2 : 30 m3 (65 € HT/m3)</li> <li>- Lot 3 : 26 m3 (55 € HT/m3)</li> </ul> Le lot 4 (1 000 litres) est attribué à Roanne Tronçonneuse avec 10 % de remise sur le tarif public pour des bidons de 5 litres et 5% sur les autres conditionnements.
MPPA-2017-DM04	26/01/2017	Avenant à un marché de travaux pour la mise aux normes accessibilité et rénovation thermique de la mairie à la SAS Chapuis, l'avenant n°2 au lot n°5 menuiserie bois est entériné pour un montant de 2 639.06 € HT portant le marché à 19 150.87 € TTC.
ASSU-2017/DM03	26/01/2017	Indemnité d'assurance de 52 € versée par un particulier au titre d'un potelet endommagé.